



## PLU:

Les toitures doivent être couvertes de tuiles creuses ou romanes. Les tuiles doivent présenter les mêmes caractéristiques de forme, de couleur et d'aspect que les tuiles en terre cuite traditionnelles.

## Tuiles « Galbées » (type canal) = autorisées





omega 10

Tuiles « faiblement galbées » = Interdites



Delta 10



Tuiles « Plates » = Interdites





Alpha 10

Tuiles « creuses/flamandes » = Interdites



